
**RAPPORT
INTERMÉDIAIRE
D'ACTIVITÉ**

Janvier - septembre
2018



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**



LAURENT GRANDGUILLAUME
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
« TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE DURÉE »

Le jeudi du 13 septembre 2018 a été une journée symboliquement forte pour notre projet, puisque ce fut le jour où le Président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé la future extension de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Je remercie Madame Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, ainsi que Monsieur Olivier Noblecourt, Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, pour leur écoute et pour la qualité du travail mené ensemble. Nous allons continuer ce travail de concert dans l'intérêt général et des personnes pour lesquelles nous nous mobilisons dans tous les territoires avec une équipe innovante et performante !

Lorsque nous avons créé notre association, nous ne nous sommes donc pas trompés. Nous avons réussi à convaincre le plus grand nombre pour amplifier cette utopie réaliste. Il nous reste encore beaucoup de travail à réaliser : continuer le soutien aux dix premiers territoires, préparer les nouveaux territoires pour la seconde étape, réussir le passage à l'échelle par des techniques de capitalisation innovantes.

Nous continuons de convaincre pour obtenir une deuxième loi dès 2019 qui permettra à de nombreux territoires de devenir des « makers » du projet.

Sommaire

L'association TZCLD

Ses missions.....	1
Ses adhérents	2
Sa gouvernance	3
Son organisation.....	4
Son équipe	5

Les territoires

L'accompagnement des territoires volontaires

Le comité de soutien parlementaire

Les temps forts de l'année

Les outils développés.....

Les partenaires



L'association TZCLD

L'association Territoires zéro chômeur de longue durée a été créée en octobre 2016 pour prendre la suite du projet du même nom, porté pour sa phase de démarrage par **ATD Quart Monde** en partenariat avec le **Secours catholique**, **Emmaüs France**, le **Pacte civique** et la **Fédération des acteurs de la solidarité**. Elle a pour objet l'animation et le développement du projet. Suite à l'habilitation des 10 territoires expérimentaux par la loi du 29 février 2016, de nombreux territoires volontaires se mobilisent pour entrer dans la démarche.

Ses missions

L'association TZCLD a trois missions :

- 1 - **Soutenir les territoires habilités**, capitaliser et tirer les enseignements de la première expérimentation pour améliorer la méthode ;
- 2 - **Accompagner les territoires volontaires** pour entrer dans la démarche et participer à une deuxième expérimentation ;
- 3 - **Favoriser la diffusion de l'idée du projet** pour obtenir une deuxième loi et être vigilante quant au bon déroulement de l'expérimentation.



Ses adhérents

Assemblée générale du 15 mai :

élection des collèges des territoires, associations et adhérents individuels

L'assemblée générale de TZCLD s'est tenue le 15 mai au Centre Sèvres à Paris. Elle a été l'occasion de présenter la feuille de route pour l'année 2018, détaillant la stratégie et les projets de l'association. Par ailleurs, les membres des collèges des territoires, des adhérents individuels et des associations-partenaires ont été élus.

Ils siègent désormais au conseil d'administration :

- **Collège des territoires** : Ville de Marseille, Communauté de communes de l'Estuaire, Pipriac Saint-Ganton, Castillon la Bataille ;
- **Collège des associations** : Coorace, Amipi, APF France Handicap, Groupe SENDRA, Association TZC du Pays de l'Herbasse, Partage Travail Compiègne ;
- **Collège des adhérents individuels** : Bertrand Foucher (conseiller du président sur la RSE), Daniel Le Guillou (conseiller du président sur la capitalisation), Geneviève Piot, Benoît Akkaoui, Denis Magnin, Jean-Luc Lubert, Michel Champredon, Gabriel Henry.



C'est le nombre d'**ADHÉRENTS**
à l'association TZCLD au
15 septembre 2018, dont
24 territoires, 40 associations,
154 personnes physiques,
5 membres fondateurs
et 3 personnes qualifiées.

ASSOCIATION TZCLD – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 15.09.2018

		NOM	PRÉNOM	QUALITÉ
Personnalités qualifiées		GRANDGUILLAUME	Laurent	Président
		DAVY DE VIRVILLE	Michel	Vice-président
		VALENTIN	Patrick	Vice-président
Membre fondateurs (Secours Catholique)		ALMERAS	Guillaume	Trésorier
Membre fondateurs (ATD Quart-Monde)		D'HARCOURT	Jacques	Secrétaire
Membre fondateurs (Emmaüs France)		ROCHE	Sophie	Membre
Membre fondateurs (Le Pacte Civique)		BONY	Patrice	Membre Responsable de l'animation du pôle bénévoles
Membre fondateurs (La Fédération des Acteurs de la Solidarité)		GUEGUEN	Florent	Membre
Territoires	Marseille	TIAN	Dominique	Titulaire
	Pipriac	BOUVIER	Marcel	Titulaire
	CdC Estuaire	PLISSON	Philippe	Titulaire
	Castillon la Bataille	BREILLAT	Jacques	Titulaire
Associations	COORACE	LANGLADE	Pierre	Titulaire / Secrétaire adjoint
	AMIPI	RICHARD	Jean-Marc	Titulaire
	APF France Handicap	TEBOUL	Prosper	Titulaire
	Groupe SENDRA (Draguignan, 83)	BOITTIN	Patrick	Titulaire
	Association TZC du Pays de l'Herbasse	ESCOFFIER	Gérard	Titulaire
	Partage Travail	FRENOIS	François	Titulaire
PERSONNES PHYSIQUES		PIOT	Geneviève	Titulaire
		FOUCHER	Bertrand	Titulaire Conseiller du président sur la RSE
		LE GUILLOU	Daniel	Titulaire Conseiller du président sur la capitalisation
		AKKAQUI	Benoît	Titulaire
		MAGNIN	Denis	Titulaire
		CHAMPREDON	Michel	Titulaire
		HENRY	Gabriel	Titulaire

Son organisation

Les salariés et bénévoles de l'équipe ont tous une compétence thématique et la compétence transversale « accompagnement des territoires » sur les différentes phases du projet. Cette organisation permet à chaque membre de l'équipe d'avoir une connaissance du projet très actualisée et d'assurer un soutien continu aux territoires.

L'association est organisée en quatre pôles :

- **Pôle Administration gestion** : préparation et suivi du budget, recherches de financements, préparation et suivi de la vie associative (instances, adhésions...), gestion des ressources humaines (salariés et bénévoles), gestion administrative de la structure.
- **Pôle Animation des territoires** : accompagnement des territoires volontaires sur les 4 phases du projet en lien avec les représentations locales des associations fondatrices (réunions mensuelles, visite territoires, support téléphonique...), mise en œuvre du programme d'animation des événements (mobilisation en lien avec les démarches locales des territoires, organisation, capitalisation), boîtes à outils, formations.
- **Pôle Communication** : outils (site internet, newsletter, Facebook, Twitter, forum...), relations médias, formalisation des outils diffusés aux territoires, diffusion de la culture projet (conférences, événements...).
- **Pôle Prospective** : capitalisation, préparation de la deuxième phase expérimentale, lobbying.



Son équipe



EFFECTIF (AU 15/09/18) :
8.1 ETP SALARIÉS

Les territoires habilités et volontaires



Petit lexique des territoires

Une distinction est opérée entre les territoires « habilités », territoires « intéressés » et les territoires « volontaires ». Les premiers sont les 10 territoires engagés dans l'expérimentation, habilités en novembre 2016, ils vont expérimenter jusqu'en 2021.

Quant à la distinction entre « volontaires » et « intéressés », elle concerne les territoires adhérents à l'association TZCLD et visant une 2^e étape d'expérimentation en 2019.

Les territoires « volontaires » ont formalisé leur engagement dans la démarche, par un courrier de l'élu ou une délibération adoptée par le conseil municipal, la communauté de communes, etc. Ils ont engagé le travail de création d'un consensus, d'identification des personnes privées durablement d'emploi et des travaux utiles. Ils sont, à fin septembre, 56.

Les territoires « intéressés » ont simplement fait part de leur intérêt pour le projet à l'association TZCLD, mais la décision de la collectivité de se lancer dans la démarche n'est pas encore prise. Cette dernière catégorie de territoires ne figure donc pas sur la carte. Ils sont, à fin septembre, 54.

L'accompagnement des territoires volontaires

La structuration de grappes régionales

Dans le cadre d'une deuxième étape expérimentale, le rôle de TZCLD est d'accompagner les territoires en vue d'une habilitation au fur et à mesure de leur maturité.

Actuellement un grand nombre de territoires volontaires et intéressés est identifié et mobilisé à divers niveaux d'avancement. Après avoir fait largement la promotion du projet, il s'agit désormais de les accompagner localement et efficacement. L'organisation de l'animation à l'échelle régionale permet de cibler et de préparer les territoires en approfondissant le travail sur la méthode du projet.

La constitution de ces grappes permet de proposer des animations nationales mieux adaptées aux niveaux d'avancements très hétérogènes des territoires. Elles sont animées par des acteurs partenaires implantés localement, en lien étroit avec l'association TZCLD.

Les missions de TZCLD en appui des territoires volontaires et intéressés

- 1 - Proposer les orientations pour la deuxième étape expérimentale ;
- 2 - Définir ce qu'est un territoire « éligible » ;
- 3 - Préparer une loi d'extension du nombre de territoires ;
- 4 - Construire une offre de formation - accompagnement en lien avec nos partenaires locaux.

Les prérequis à la constitution d'une grappe

- Minimum 2 ou 3 territoires mobilisés sur une zone géographique permettant des rencontres mensuelles ;
- Partenariat validé entre TZCLD et un ou plusieurs opérateurs locaux, qui ne portent pas eux-mêmes un territoire volontaire (identification des personnes « moteur » de la grappe).

Les missions d'une grappe

- Organiser des rencontres de grappes avec les territoires volontaires ;
- Présenter le projet dans les territoires demandeurs ;
- Suivre l'avancement de la démarche sur les territoires (*voir la partie La boîte à outils en ligne*) ;
- Aider à la recherche de ressources techniques et financières pour les territoires.





Aller à la rencontre des territoires volontaires

Dans la mise en œuvre de la démarche, les territoires ont besoin d'un suivi personnalisé et de terrain. L'équipe nationale se rend régulièrement sur les territoires volontaires pour présenter le projet et accompagner les équipes locales qui se lancent dans la démarche. Ces rencontres sont l'occasion de présenter les fondamentaux de Territoires zéro chômeur de longue durée aux acteurs locaux, de décortiquer les différentes phases méthodologiques de mise en œuvre ou encore de permettre une bonne compréhension des enjeux et des principes de l'expérimentation par l'ensemble des acteurs.

Outre ces échanges de terrain, l'équipe est en lien régulier avec les territoires par téléphone, pour suivre au mieux la mise en place de la démarche et accompagner au plus près les chefs de projet.

Le nouveau site internet, mis en ligne en juin, comporte une partie boîte à outils en cours de conception, elle sera réservée aux territoires adhérents de l'association et comportera tous les outils méthodologiques permettant de mettre en œuvre la démarche sur un territoire.

Des réunions mensuelles sont également organisées avec les territoires habilités

Le Fonds d'expérimentation réunit mensuellement les dix territoires habilités. Depuis le mois de mars, l'équipe nationale et les représentants des comités locaux et des entreprises à but d'emploi, se retrouvent chaque troisième mardi du mois, à Paris, pour échanger sur la mise en œuvre concrète du projet. Alternant plénières et ateliers en groupes de travail, ces journées permettent de partager les pratiques et les expériences et, ainsi de faire un précieux travail de capitalisation à destination des territoires volontaires.



Le comité de soutien parlementaire :

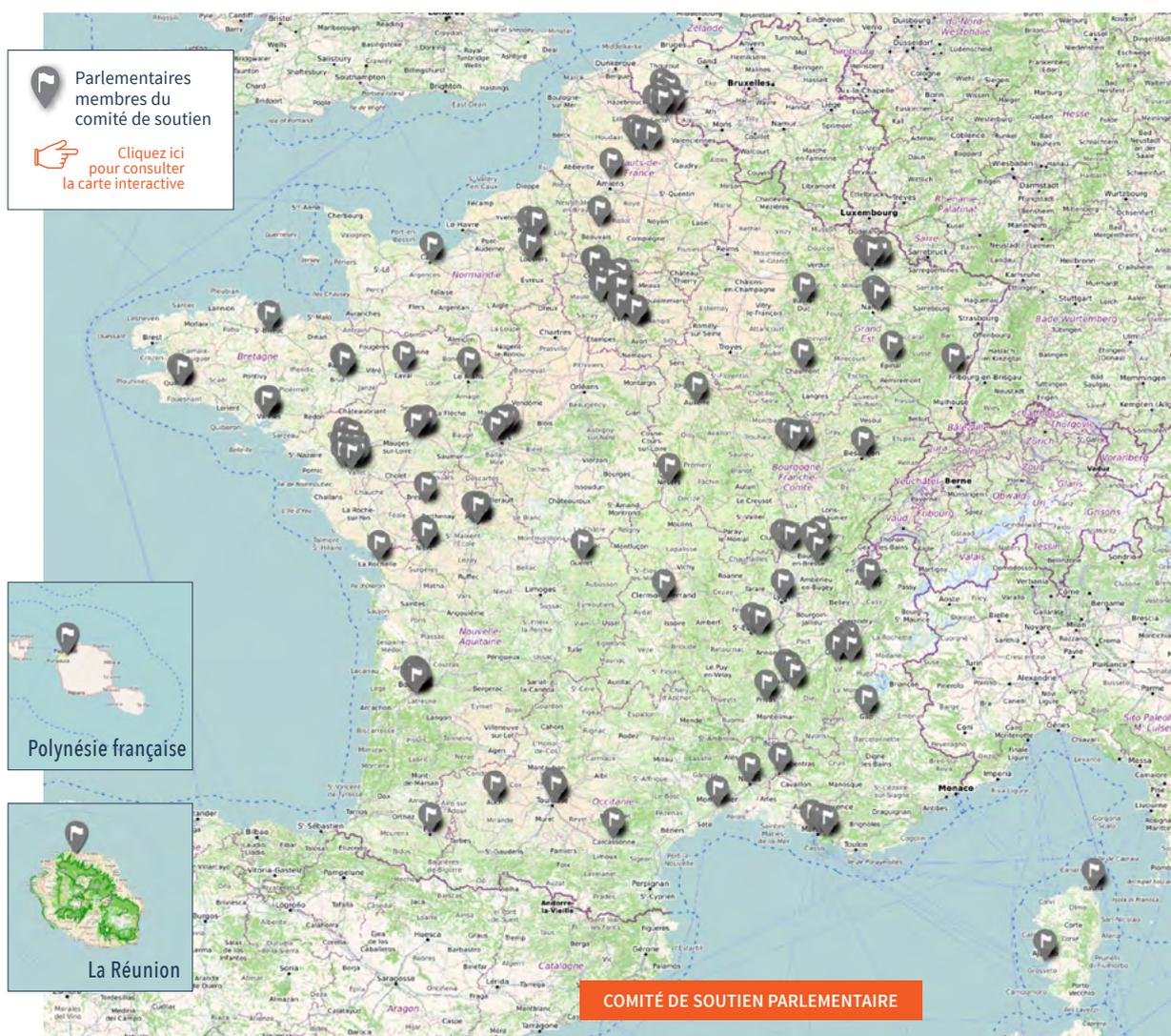
Le comité de soutien parlementaire au projet Territoires zéro chômeur de longue durée a été lancé en juillet 2017 par Laurent Grandguillaume, président de l'association TZCLD.

Ses membres s'engagent à :

- Assurer la poursuite de la première expérimentation sur les 10 territoires habilités, notamment par le vote des moyens budgétaires nécessaires à son développement ;
- Participer à l'élaboration d'une loi d'extension de l'expérimentation ;
- Utiliser les évaluations qui seront faites pour améliorer l'ensemble des politiques de l'emploi et leur liaison avec la mobilisation et la responsabilité sociale des entreprises et des citoyens.

Au 15 septembre 2018, il comptait 116 parlementaires.

Pour voir la liste détaillée des membres du comité de soutien parlementaire, [cliquer ici](#).



Les temps forts de l'année

25 janvier 2018

Le Laboratoire des travaux utiles

« Que font ces entreprises à but d'emploi ? » : c'est pour répondre à cette question récurrente que les 10 territoires expérimentaux ont ouvert leurs portes, le 25 janvier dernier, à l'occasion du Laboratoire des travaux utiles. Il s'agissait de la première édition de cet événement annuel organisé par l'association TZCLD, en partenariat avec le Fonds ETCLD et les territoires habilités pour rendre visibles les activités créées sur les territoires. Salariés et responsables des EBE, acteurs des territoires et membres des comités locaux étaient présents pour présenter la diversité et la quantité des travaux ainsi que la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée. Cette journée, placée sous le signe de la capitalisation et de l'échange de bonnes pratiques, a ainsi permis à de nombreux territoires volontaires pour entrer dans la 2^e étape de l'expérimentation de mieux comprendre ce que sont ces emplois supplémentaires et comment ces travaux s'articulent avec les activités existantes sur le territoire.

Pour avoir un aperçu complet des portes-ouvertes organisées sur les 10 territoires habilités, [cliquer ici](#).



15 mai 2018

La Fabrique du consensus

Cette année, la Fabrique du consensus a mis l'accent sur la nécessité de prolonger et d'étendre l'expérimentation. Point sur le projet, témoignages de territoires volontaires pour entrer dans la 2^e étape du projet... La 2^e édition de cet événement national, organisée par l'association TZCLD en lien avec les territoires et les associations partenaires, a mis en avant l'avancée de la démarche sur les territoires habilités et la mobilisation des territoires volontaires, véritables clés de voûte de la 2^e étape expérimentale.

À l'issue de cette mobilisation qui a réuni plus de 150 participants au Centre Sèvres à Paris, une délégation de membres de l'association s'est rendue à l'Assemblée nationale pour y être reçue par son président, François de Rugy.

Retrouvez la Fabrique du consensus 2018 en images sur notre site : www.tzclld.fr



La première université d'été de Territoires zéro chômeur de longue durée s'est tenue le 1^{er} septembre à la Mairie du 18^e arrondissement de Paris. L'occasion pour l'association TZCLD et son président, Laurent Grandguillaume, de rassembler plus de 200 acteurs pour une journée de réflexion, d'échanges et de partage d'expériences autour des grands axes du projet.

Cette journée s'est articulée en trois tables rondes :

• **Le projet TZCLD et l'intégration des personnes en situation de handicap dans le monde du travail.** « Personne n'est inemployable ».

Intervenants : Yann Jondot, maire de Langoëlan – Serge Widawski, directeur national d'APF Entreprise – Eric Touzet salarié de l'Esiam, entreprise à but d'emploi de Mauléon – Sophie Labatut, directrice de la Fondation AMIPI en charge de l'insertion – Patrick Valentin, vice-président de l'association TZCLD.

• **Le projet TZCLD comme accélérateur des politiques publiques en faveur de la transition écologique.** « Ce n'est pas le travail qui manque ».

Intervenants : Arnaud Leroy, président de l'ADEME – Eva Sas, ancienne députée porteuse de la loi sur les nouveaux indicateurs de richesse – Catherine Le Gac, présidente de la Fondation MACIF – Catherine Lestre De Rey, responsable de la mission mobilité à Emmaüs France – Bernard Arru, directeur de l'association TZCLD.

• **Le projet TZCLD et le consensus territorial : coopérer avec les acteurs de l'économie sociale & solidaire et l'insertion par l'activité économique.**

Intervenants : Myriam El Khomri, ministre du Travail lors de l'habilitation des dix territoires expérimentaux – Jean-René Marsac, ancien député et fondateur du Coorace – Jérôme Saddier, président de l'Avise et vice-président du Crédit Coopératif – François Frénois, vice-président de l'association Partage Travail 60 – Michel de Virville, vice-président de l'association TZCLD.

Retrouvez les moments forts de cette journée sur notre site : www.tzclld.fr



TEMPS FORT PRÉVU SUR LA FIN DE L'ANNÉE :



La Grève du chômage – 26 octobre 2018

La Grève du chômage est un événement symbolique : lorsque les salariés sont mécontents de leurs conditions de travail, ils font la grève, de la même façon, lorsque les chômeurs de longue durée sont mécontents de la pénurie d'emploi, ils font la grève du chômage. Les participants effectuent, ce jour-là, des travaux utiles pour la société, mais non réalisés. C'est donc un rendez-vous annuel pour alerter contre la privation d'emploi et revendiquer le droit à l'emploi pour tous inscrit dans la Constitution française.

Cette journée permet de mettre en avant deux choses :

- La capacité des personnes privées durablement d'emploi à réaliser des travaux utiles et leurs savoir-faire ;
- L'existence de travaux utiles non réalisés sur le territoire, qui sont pourtant essentiels au développement du territoire car ils permettent d'améliorer la vie économique, écologique, sociale, culturelle, civique...

Menées localement, ces manifestations sont relayées au niveau national (par l'association TZCLD, les associations partenaires et les médias) pour alerter les décideurs et l'opinion publique et marquer l'intérêt du territoire pour la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée, dans la perspective de l'extension de l'expérimentation.



Les outils développés

Le journal

Le journal «Engagés pour faire de l'emploi un droit» est un nouvel outil de communication, lancé le 1^{er} septembre 2018 à l'occasion de l'Université d'été de TZCLD. Il a vocation à proposer un contenu complémentaire aux autres outils existants. Le site internet, la newsletter et les réseaux sociaux sont indispensables pour communiquer au quotidien autour du projet. Le journal permet une prise de recul, une mise en perspective des enjeux et des notions clés du projet. C'est aussi un moyen de mettre en avant les acteurs engagés et les actions menées localement, de capitaliser les retours d'expériences et de faire émerger une culture commune autour de la démarche.

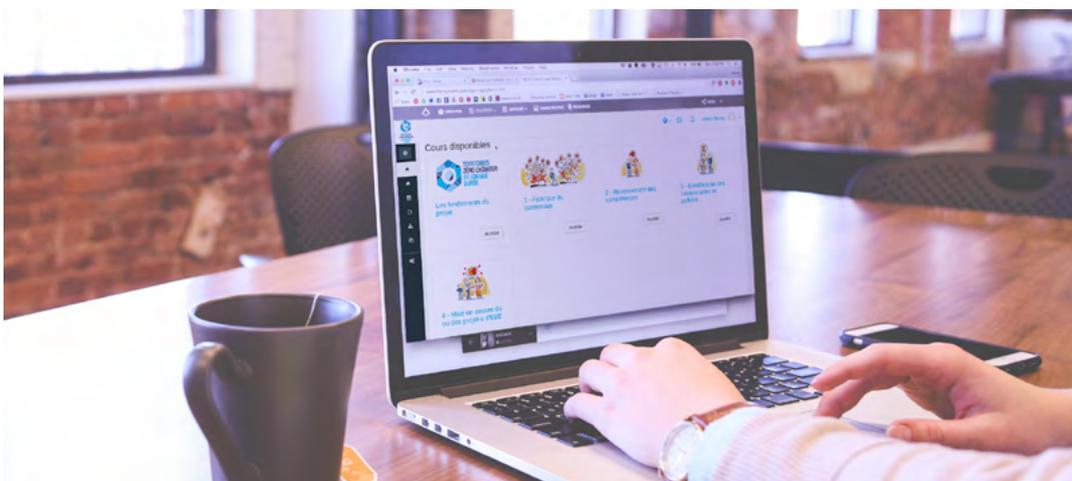
Il s'articule autour de 4 rubriques : un éditorial en Une, une double page décryptage, un poster central consacré aux reportages pour plonger au cœur du projet, au plus près des territoires et des acteurs engagés. Au verso du journal, une interview permet de solliciter (en trois questions) le regard d'un grand témoin.

Pour rendre le support interactif, le choix a été fait d'utiliser dans le journal des QR codes qui permettent, par un simple scan, d'accéder par exemple à une vidéo en ligne, un document en téléchargement ou de s'engager facilement dans le projet.



La boîte à outils en ligne

Pour gagner en interactivité et en praticité, la boîte à outils prend désormais la forme d'une plateforme de formation en ligne, combinant une présentation du projet et des modules d'accompagnement. Elle intègre les fiches pédagogiques du classeur et l'autodiagnostic (cet outil qui permet aux territoires volontaires d'évaluer leur avancée), tout en associant divers documents ressources sur le projet. Elle est également un espace d'échanges de bonnes pratiques et de capitalisation entre les territoires habilités et les volontaires. Organisée selon les phases de mise en œuvre du projet, cette plateforme, réservée aux adhérents de l'association, donne des clés pour mettre en œuvre la démarche. Elle permet aux territoires d'approfondir les thématiques abordées lors des réunions et de valider des livrables correspondant à ces phases méthodologiques. La validation de ces livrables est un élément clé pour suivre précisément l'avancement de la démarche sur le territoire et adapter l'accompagnement.



Les fiches activité

Les fiches activité sont un outil de capitalisation et de mutualisation de pratiques entre les territoires habilités. Elles ont également vocation à être utiles aux territoires volontaires dans la phase d'identification et de développement des travaux utiles sur leur territoire. Chacune des fiches détaille la façon dont un des territoires a mis en place une activité donnée : clients potentiels, partenaires à rencontrer, modèle économique possible, formation et conditions d'emploi des salariés et les moyens à mettre en œuvre. Elles sont aussi des supports pour initier des échanges thématiques entre les territoires et développer la coopération.

Les fiches maraîchage, ressourcerie, reconditionnement informatique, diagnostic sociotechnique, collecte et démantèlement d'ouvrants sont réalisées en collaboration avec les EBE.



Les outils de communication

Plusieurs outils sont mis à disposition des territoires pour faire la pédagogie du projet, convaincre les acteurs locaux, informer les habitants... Au premier semestre 2018, le manuel d'expérimentation et le livret de présentation du projet ont été réédités dans des versions mises à jour et enrichies. Un second roll up a par ailleurs été fabriqué.



L'actu du projet

Le **site internet** de l'expérimentation, mis en ligne en juin 2017, met l'accent sur l'actualité des territoires et donne la parole aux différents acteurs du projet via la rubrique « Paroles de ». Il délivre également une information complète et détaillée sur le projet, de ses fondements aux missions de l'association TZCLD en passant par les documents clé. Alimenté régulièrement, il permet à ses visiteurs d'être au fait de l'avancée de la démarche mais aussi de se porter volontaire pour des missions de bénévolat.

Publiée chaque mois, la **newsletter de TZCLD** fait le point sur l'avancée de l'expérimentation, sur les dix territoires habilités et sur les territoires volontaires, et les différents événements organisés autour du projet.

Le **fil Twitter** et la **page Facebook** de Territoires zéro chômeur de longue durée relaient les retombées médias sur la démarche, l'actualité des territoires expérimentaux et celle du projet.



Les partenaires



8 rue de Saint Domingue
44200 Nantes

Tél. 02 85 52 45 49

contact@tzcl.d.fr
www.tzcl.d.fr



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**